



Le Rufféen


CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2023

VIE COMMUNALE
FOYER RURAL
PAGE LOISIRS
2-3
4
5
6

Editorial

Une fois n'est pas coutume, les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont prêtés à l'exercice de la rédaction de l'Edito du Rufféen pour ce numéro estival.

Vous l'aurez peut être remarqué en parcourant les différents articles publiés au cours de ces derniers mois, le C.M.J se compose d'enfants et d'adolescents âgés de 9 à 17 ans. Les plus jeunes d'entre nous qui l'ont intégré étaient en CE2 et les plus anciens seront en terminale à la rentrée prochaine. Autant dire que ces derniers sont plus que ravis d'avoir pu contribuer à la vie de la commune depuis 8 ans déjà ! A ce titre, nous nous interrogeons aussi sur la relève à venir pour que cette entité perdure de façon active au sein de notre village et qu'elle soit le reflet des jeunes Rufféens. Alors, n'hésitez pas, soyez les bienvenus pour nous rejoindre, et participer à ce conseil pour devenir des jeunes citoyens engagés ...

Le C.M.J ne paraît peut-être pas indispensable à vos yeux, mais il fait partie de notre commune et de notre identité comme le journal que vous lisez. Ses principales missions s'appuient sur des activités menées autour de sujets qui nous interpellent et nous avons à coeur de représenter Ruffey et ses hameaux à l'échelle locale, et même départementale. Son fonctionnement est assez libre ; nous nous réunissons tous les mois environ à la mairie, selon la disponibilité de chacun, dans un esprit convivial et constructif. Le but étant de donner la parole à chacun et d'écouter les propositions de tous.

Pour résumer ces dernières années, le C.M.J a mené des actions pour l'environnement sous forme d'opérations «Nettoyons la nature», d'exposition de sensibilisation aux ressources énergétiques et moyens pour les économiser, et d'installation d'un hôtel à insectes. Nous avons aussi réalisé des actions de sensibilisation à la sécurité routière : ateliers piétons et vélo, Escape Game... tout en participant au Concours Christian Myon. C'est toujours avec un très grand plaisir que nous avons préparé et mené des activités de sensibilisation et nous aimerions que les Rufféens et Rufféennes y participent davantage...

Plus récemment, nous nous sommes associés à la commission animations et lien social, pour animer un après-midi ludique autour de jeux anciens en bois. N'oublions pas aussi notre mission de jeunes citoyens lors des cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre, et des voeux traditionnels.

Enfin, et non pas le moindre, nous apprécions beaucoup notre engagement au sein de notre commune et nous souhaitons que d'autres membres nous rejoignent à la rentrée prochaine et que vous serez nombreux à venir nous soutenir lors de nos activités. En attendant nous vous souhaitons de très BONNES VACANCES !



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 11 juillet 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, M. Sébastien FOL.

Secrétaire de séance : Mme Nolwenn BEROUJON

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant :

- la vente par M. MASSIP d'une propriété sise 1 rue du Bouchot, cadastrée D374, au profit de M. ERTZSCHEID et Mme HARRAU ;
- la vente par M. RUSCONI et Mme GAILLARDET d'une parcelle sise 3 rue des Oiseaux, cadastrée D606, au profit de M. MONNOT et Mme GLAUSER.

3. TRAVAUX DE VOIRIE

- Impasse des Noyers - Impasse des Roses Trémières -

Attribution de marché de travaux

La commission « voirie-bâtiments » s'est réunie le mardi 11 Juillet.

Elle a étudié les offres reçues en retour suite à la consultation des entreprises pour la réfection de l'impasse des Roses Trémières et de l'impasse des Noyers à Travoisy.

Deux entreprises sur trois consultées ont adressé leur offre et se sont déplacées lors de la visite organisée sur le terrain. Il s'agit de :

- L'entreprise GUINOT : devis de 57 574,80€ TTC
- L'entreprise ROUGEOT : devis de 52 614,00€ TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité (sauf M. TARTARIN qui ne prend pas part au vote) décide de :

Retenir le devis de l'entreprise ROUGEOT

Suivant le planning donné par l'entreprise, les travaux d'une durée de 20 jours (10 jours de préparation et 5 Jours dans chacune de ces impasses) devraient avoir lieu à l'automne.

- Divers

En vue de la réfection des chemins piétonniers, 4 entreprises ont été consultées pour une réfection soit en bicouche, soit en grave ciment.

Les membres du conseil municipal reviennent sur la réception du chantier du Clos de la Lauve, qui pour le moment ne peut avoir lieu, la commune étant en désaccord avec les entreprises. Après réflexion, il est décidé de faire appel à un huissier de justice pour consigner les revendications de la commune.

La réunion sur la réfection de la rue des Oiseaux a eu lieu mercredi 5 juillet : quasiment tous les riverains de la rue y ont participé ; des échanges intéressants ont eu lieu (sens unique, suppression de trottoirs pour installer des places de stationnement dédiées...)

4. BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le troisième adjoint présente les devis reçus et objets de la réunion de la commission travaux associée à la commission « voirie » de la veille, concernant la réfection des huisseries

- A la maison des activités (ancienne bibliothèque) :

Devis TERRAND de Beaune-Challanges : 11 168,40€ TTC

Devis MAESTRA de ST Loup Géanges : 8 883,83€ TTC

Devis BARBERET de Savigny Lès-Beaune : 11 472,00€ TTC

- Au foyer rural : aux toilettes ainsi que les deux portes donnant sur la rue du Chemin Neuf.

Devis TERRAND de Beaune-Challanges : 22 224,76€ TTC

Devis MAESTRA de ST Loup Géanges : 22 576,00€ TTC

Devis BARBERET de Savigny Lès-Beaune : 23 521,20€ TTC

Après avoir étudié les devis, le conseil municipal retient sur le principe le devis de l'entreprise MAESTRA. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera déposé en temps voulu et en fonction du programme subventionnable défini.

Préalablement une déclaration de travaux au titre de l'urbanisme sera déposée pour chacun des programmes avec consultation du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), les deux lieux de travaux étant situés en zone protégée de l'ABF.

Le 3ème adjoint présente également les trois devis pour l'installation de baies de brassage à la mairie (armoires de rangement de tous les fils et raccords électriques et électroniques liés à l'informatique) :

- Devis ALLIANCE PC : 1 997,30€ TTC

- Devis KOCH : 2 006,10€ TTC

- Devis CBTEL : 2 241,60€ TTC.

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise KOCH plus détaillé et explicite que les deux autres fournisseurs. Les travaux non urgents seront réalisés à la rentrée après qu'une décision modificative soit prise au budget, la somme prévue étant insuffisante.

5. CONVENTION SICECO

Le 3ème adjoint présente ensuite la proposition du SICECO pour le transfert de compétence à son profit du Conseil en Energie Partagé (CEP) Après échanges entre les conseillers, il est convenu d'étudier la présentation par le SICECO du dispositif lors d'une prochaine séance de conseil municipal afin d'appréhender au mieux ce transfert de compétence et les conséquences que cela implique.

La séance est interrompue à 19h38, suite à des appels liés à la violence d'un orage sur la commune. La séance reprend à 19h50.

6. MOTIONS DE SOUTIEN

- au profit de l'Etablissement Français du Sang (EFS)

Afin de garantir le maintien d'un système transfusionnel éthique en France, le conseil municipal,

CONSEIL MUNICIPAL

- Réaffirme son attachement aux principes qui régissent le don du sang et de plasma en France ;
- S'oppose à la perspective d'importation de produits sanguins non-éthiques ;
- Demande au Ministre de la Santé la mise en œuvre des moyens nécessaires pour sauvegarder l'EFS dans ses missions, par un financement exceptionnel permettant de restaurer son équilibre économique, afin de répondre aux besoins des structures hospitalières de proximité, et viser l'autosuffisance en plasma dès 2025.

- au profit des Hospices Civils de Beaune

Le conseil municipal est appelé à :

- SOLLICITER, par le présent rapport, que cette activité soit réintégrée dans la cartographie actualisée de l'offre de soins, au besoin, dans le cadre de l'exception géographique d'une coopération formalisée avec un centre de secours,
- DEMANDER au Président de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, Président du Conseil de Surveillance des Hospices Civils de Beaune, de saisir l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté et le Ministre de la Santé pour obtenir le maintien de ces activités.

7. INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le premier adjoint donne ensuite les informations suivantes :

- L'ouverture de la Maison France Services à Ladoix-Serrigny est annulée définitivement.
- Sur le comité consultatif des sapeurs-pompiers tenu le vendredi 7 juillet auquel les trois jeunes recrues ont participé. Le point est fait sur le matériel, l'équipement, les formations, les visites médicales. L'entretien avec le directeur contrôleur du SDIS qui n'a pas eu lieu en septembre 2022 comme convenu est vraiment nécessaire pour l'avenir du CPI. Un courrier avec demande de rendez-vous ferme est adressé au SDIS.
- Sur la fin des préparatifs de la soirée du 13 juillet ;
- Sur le dernier conseil d'école et particulièrement sur les effectifs de la rentrée, en baisse, obligeant à accueillir les tout-petits (2 ans) en maternelle. Effectif de la maternelle : 39 élèves ; effectif des classes élémentaires : 86 élèves, soit un total général pour le pôle scolaire de 125 élèves.
- L'association de Parents d'Élèves remercie également la commune pour la mise à disposition gratuite, toute l'année, de salles pour leurs réunions

- Sur l'assemblée générale du football club avec l'aperçu du bilan financier ;

- Sur la localisation d'un piège pondeur, la commune étant référente sur le moustique tigre ;

- Sur un courrier d'information adressé à M. Greffe en sa qualité de membre du bureau de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud par un collectif des propriétaires, agriculteurs, habitants de Vignoles, Beaune et communes environnantes sur le projet de ZAC « les Templiers », sur la commune de Vignoles.

- Sur les lieux d'épandage des boues de la station de Beaune sur la commune.

Il laisse ensuite la parole aux autres membres du conseil municipal.

M. le 2ème adjoint fait le compte-rendu des rencontres qu'il a animées en sa qualité de « référent ambroisie ».

M. le 3ème adjoint expose ensuite le bilan sur plusieurs réunions tenues à la MFR de Grandchamp notamment sur la réalisation d'un Cluedo sur la sécurité au travail, sur l'Assemblée Générale de la MFR, suivi d'un grand bal et enfin sur l'élection du bureau. Il est noté qu'il est dommageable qu'il n'y ait pas plus de communication de la MFR en amont de ces réalisations et que la mairie ne soit prévenue qu'à la dernière minute pour y participer.

Mme BEROUJON, présidente du CMJ, fait le point :

- Sur le concours "Christian MYON" présenté aux membres du jury le 6 juillet. Le résultat aura lieu en automne. Le projet portant sur la sécurité routière à vélo, pour les adultes et les seniors, sera mis en œuvre à la rentrée. Un goûter de fin d'année a permis aux jeunes également d'envisager leur projet pour l'année prochaine. (Visite à Paris du Sénat, lettre au Président de la République...)

- Sur le passage de la commission de fleurissement du conseil départemental qui a prodigué ses conseils. À ce sujet, la commission étudiera la plantation d'un arbre au lotissement à proximité de la maison de M. et Mme Parisot, à leur demande.

Mme GODARD interpelle sur la vitesse excessive dans Varennes, rue Pierre Joigneaux, suite à l'enlèvement des coussins berlinois. Les gendarmes y feraient pourtant régulièrement des contrôles de vitesse.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22h16.

Date du prochain conseil municipal : **12 septembre 2023**

Fermetures estivales

Le secrétariat de mairie sera fermé **du 24 août au 6 septembre inclus**.

En cas d'urgence, veuillez contacter l'un des adjoints.

L'Agence Postale communale sera fermée **du 3 au 20 août**.

Au vu des réserves en eau, et malgré quelques épisodes pluvieux récents, la Côte d'Or est rapidement passée du seuil de niveau 1 - **vigilance** - au seuil de niveau 4 - **crise**.

L'arrêté préfectoral du 20 juillet précise donc les nouvelles mesures de restriction des usages de l'eau. Il est ainsi **interdit** :

- d'arroser les pelouses, massifs fleuris et plantes en pot,
- **entre 9h et 20h**, d'arroser les jardins potagers,
- d'arroser les espaces verts,
- de nettoyer les façades, toitures, trottoirs, etc... sauf par un professionnel,
- de laver les véhicules,
- de remplir les piscines privées et bains à remous de plus d'1 m3.

VIE COMMUNALE

Célébration de la Fête Nationale

Deux jours après un terrible orage qui a fortement impacté nos voisins de Meursanges et de Marigny-lès-Reullée, ainsi que quelques habitations à Ruffey, la commémoration de la Fête Nationale, qui se tient habituellement le soir du 13 juillet, a bénéficié d'un temps idéal et d'une belle participation de la population.

C'est donc sous les platanes que s'est tenu le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité, puis dans la cour de la mairie, que 167 convives ont pu profiter du couscous et du dessert concoctés par nos traiteurs locaux.

Un superbe feu d'artifice a précédé le bal populaire qui a conclu cette agréable soirée.

Un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux membres du Foyer qui ont de nouveau assuré à la buvette !



Avant le vin d'honneur, une cérémonie particulière s'est déroulée à l'ombre des platanes : la remise des casques aux trois nouveaux membres du Centre de Première Intervention (CPI) de la commune.

Ces jeunes qui s'engagent dans les sapeurs pompiers volontaires sont issus de la commune et reprennent pour certains le flambeau familial.

Elisa, Clément et Julien ont donc reçu leur casque d'intervention des mains des anciens. Maintenant, c'est le temps des formations. Celles-ci vont débuter fin août, afin que nos jeunes recrues soient pleinement opérationnelles

L'heure du conte... au vert

La bibliothèque vous propose l'heure du conte pour les enfants, en plein-air.

Rendez-vous
mercredi 9 août à 10h30
sur l'aire de jeux de Varennes.

Animation gratuite pour tous !



Mairie de Ruffey-lès-Beaune

2, rue du Pont - 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

Tél. 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffylesbeaune@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie-ruffylesbeaune.fr>

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06 22 31 14 33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h-12h

(Horaires d'été)

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

FOYER RURAL



Vide-grenier et pleine satisfaction

Le vide-grenier annuel du Foyer Rural s'est déroulé sous le soleil, avec une chaleur supportable.

La bonne humeur de l'équipe nous a permis de passer une très agréable journée, en dégustant les andouillettes, saucisses, merguez et les frites de nos dévoués chefs, sans oublier les douceurs sucrées.



Les marcheurs... au repos

Pour clore la saison de l'activité marche, nous nous sommes retrouvés une quinzaine de marcheurs au centre du village à l'ombre des majestueux platanes.

Nous avons partagé de délicieux mets préparés par ces dames. Saucisses et merguez sont venues agrémenter ce repas et nous avons bien sûr terminé par de délicieuses pâtisseries maison.

Pour terminer cette belle journée estivale dans la bonne humeur quoi de mieux que quelques parties de pétanque.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée.

Odile et Jacky



LEGER ... COMME UNE SOUPE

Samedi 30 septembre, le foyer inaugurerait une nouvelle manifestation: **Léger comme une Soupe**. Cet événement se déroulera en nocturne, de 16 à 22 heures.



Léger, parce que nous souhaitons renouer avec la traditionnelle fête patronale du village, qui avait lieu à la Saint-Léger, le 1er octobre. Les plus anciens d'entre nous se souviennent des manèges, de l'ambiance festive qui régnait à Ruffey en ces jours d'effervescence. Elle n'existe plus depuis le début des années 80.

Soupe parce que l'idée est de se retrouver autour de dégustations de soupes, tout en faisant découvrir à tous les différentes activités du foyer.

Par le biais des responsables d'activités, nous avons demandé à chaque section de faire une soupe à cette occasion, d'en proposer la recette. Les visiteurs pourront acheter une coupelle, réalisée par une potière de la région et passer de stand en stand. Chaque section se verra attribuer un espace qu'elle pourra décorer, utiliser à sa guise (photos, objets réalisés...) ainsi qu'une plaque feu, sur une cuisinière à bois.

En parallèle, quelques artisans que nous apprécions proposeront leurs créations et vous permettront d'anticiper vos achats de Noël. Une buvette tenue par les membres du conseil d'administration vous permettra de compléter votre repas.

Entrée: 7 euros avec coupelle de dégustation / 2 euros sans coupelle.

Nous sommes toujours à la recherche d'une ou deux cuisinières supplémentaires. Si vous en avez une et qu'il vous est possible de nous la prêter pour cette manifestation, nous en serions ravis. Nous nous chargerons du transport. Merci d'avance.

D'autre part, si certains d'entre vous souhaitent concocter une soupe et la partager, nul besoin d'être adhérent.

Il suffit de nous en faire part, en précisant le choix de votre recette.

Le conseil d'Administration

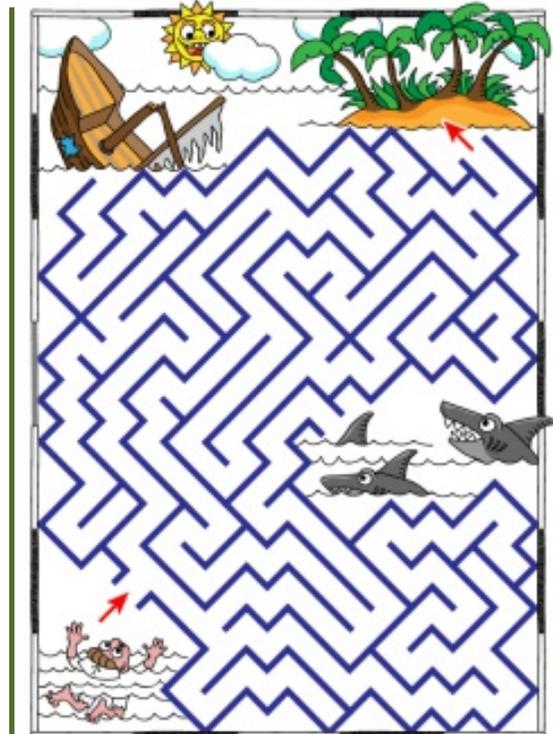
PAGE LOISIRS

Mots mêlés Été

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

- ÉTÉ
- VACANCES
- PLAGE
- SOLEIL
- ORAGE
- CHAPEAU
- LUNETTES
- MOUSTIQUE
- SANDALES
- VOYAGE
- LOISIR
- CASQUETTE
- CHALEUR
- PISCINE
- JUILLET
- AOUT
- JARDIN
- GLACE
- BALLON
- PARASOL



Aide notre naufragé à atteindre l'île !

Tahiti

- 1 cl sirop de fraise
- 1 cl jus de citron
- 2 cl lait de coco
- 10 cl jus de banane

à préparer au mixer

Quelques idées de cocktails rafraîchissants... sans alcool, bien sûr !

Etretat

- 4 cl sirop de cassis
- 10 cl jus de pomme
- 6 cl Perrier

directement dans le verre

Marrakech

- 3 cl sirop de menthe
- 10 cl jus d'orange
- 8 cl Cola

directement dans le verre

Granada

- 6 cl jus de citron vert
- 8 cl jus d'orange
- 4 cl lait
- 4 cl grenadine

à préparer au shaker



Trouve les 7 différences entre ces deux images !...